

**Province de Québec**  
**Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 14 décembre 2015 à 19h30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

**SONT PRÉSENTS :**

Mesdames les conseillères Denise Descôteaux, Mélanie Provencher, Julie Gagnon et messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

**EST ABSENT:**

Le conseiller Marcel Lavoie est absent de cette séance.

**01. MOMENT DE RECUEILLEMENT**

**02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2015-12-282**

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*  
Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 novembre 2015 ;
04. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 12 novembre 2015 ;
05. Adoption des comptes payés et à payer ;
06. Période de questions ;
07. Adoption du calendrier des séances régulières du conseil pour l'année 2016 ;
08. Adoption du règlement 140-2015- Règlement modifiant le règlement de zonage 060-2006 afin de modifier la nomenclature de la lettre « q » du groupe Commerce I, et de permettre l'usage de vente au détail d'aliments et boissons (Commerce I, lettre « e »), d'autres activités de vente au détail (Commerce I, lettre « g »), de services professionnels (Commerce I, lettre « m »), et de récréation commerciale intensive intérieure (Commerce I, lettre « q ») aux usages déjà prévus à l'intérieur de la zone P-01 (projet final);
09. Projet Église – Modification de la résolution 2015-09-219 concernant les mandataires ;
10. Règlement 142-2015- Règlement décrétant la tarification des frais administratifs et des services municipaux et abrogeant les règlements 127-2014 et 132-2015 ;
11. Avis de motion– Règlement relatif à l'obligation d'installer des clapets anti-retour empêchant le refoulement d'égout à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal ;
12. Avis de motion - Règlement concernant les animaux et abrogeant les règlements 028-2003 et 114-2012 ;
13. Programme Placement Carrière-Été 2016 – Autorisation de signature ;
14. Employés de la patinoire – Embauche et salaire 2015-2016 ;
15. Site des neiges usées – Soufflage de la neige – Mandater Monsieur Gaston Gamelin ;
16. Colloque sur la sécurité civile et incendie 2016 – Autorisation de participation ;
17. Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (C.P.T.A.Q.) – Dossier de Monsieur Simon Ally ;
18. Régie d'incendie Pierreville / Saint-François-du-Lac – Demande de la copie envoyée au ministère ;
19. Modification au contrat de travail pour l'année 2016 – Directrice générale, madame Lyne Boisvert ;
20. Régie intermunicipale d'alimentation en eau potable du Bas Saint-François – Approbation du budget 2016 ;
21. Office municipal d'habitation de Pierreville – Approbation de la révision budgétaire 2015 ;
22. Office municipal d'habitation de Pierreville – Approbation du budget 2016 ;
23. Maison des jeunes du Bas Saint-François – Demande de contribution ;
24. Annonce des vœux de Noël – Journal L'Annonceur ;
25. Varia ;  
a) Enregistreur de débordement – Autorisation d'achat ;
26. Documents déposés ;

- 27. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
- 28. Période de questions ;
- 29. Levée de l'assemblée.

### 03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 9 NOVEMBRE 2015

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du 9 novembre 2015, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2015-12-283

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 9 novembre 2015 et d'en autoriser la signature.

### 04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 12 NOVEMBRE 2015

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance spéciale* du 12 novembre 2015, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2015-12-284

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*  
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance spéciale* du 12 novembre 2015 et d'en autoriser la signature.

### 05. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 11 décembre 2015 ;

2015-12-285

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*  
Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire / réceptionniste à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Isabelle Tougas*, secrétaire / réceptionniste pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2015.

\_\_\_\_\_  
*Isabelle Tougas*  
Secrétaire / réceptionniste

#### **Déboursés directs**

|  |      |  |                    |
|--|------|--|--------------------|
| 1  | 5190 | Feuillet paroissial Bas St-François - Espace publicitaire  | 100,00 \$          |
| 2  | 5191 | Infotech - Banque d'heures du 01/10/2015   | 2 253,51 \$        |
| 3  | 5192 | annulé   | - \$               |
| 4  | 5193 | Ministre des finances - Inscription à une formation de préposé à l'aqueduc                                 | 111,00 \$          |
| 5  | 5194 | Maurice Lamontagne - Remboursement taxes payés en double   | 574,60 \$          |
| 6  | 5195 | 9220-0039 Québec inc. (Camping Ile Dufort) - Remboursement taxes payés en double                           | 1 398,44 \$        |
| 7  | 5196 | Ministre des finances (Alcools et jeux) - Demande de permis alcool pr dévoilement de programmation loisirs | 86,00 \$           |
| <b>Sous-total des factures déjà payées</b> |      |  | <b>4 523,55 \$</b> |

**Kilométrage, dépenses payées avec salaire**

|  |  |   |                 |
|--|--|---|-----------------|
| 1  |  | Lyne Boisvert -                           |                 |
| 2  |  | Guylaine Courchesne -                     |                 |
| 3  |  | Isabelle Tougas - Déplacement de novembre | 7,00 \$         |
| 4  |  | Lyne Bertrand -                           |                 |
| 5  |  | Guy Descheneaux - Cellulaire de xxx       |                 |
| 6  |  | Sylvain Bardier - Déplacement de novembre | 66,50 \$        |
| 7  |  | Richard Fontaine - Cellulaire de xxx      |                 |
| 8  |  | Éric Traversy - Cellulaire de xxx         |                 |
| 9  |  | François Roy -                            |                 |
| <b>Sous-total des factures déjà payées</b> |  |   | <b>73,50 \$</b> |

**Prélèvements automatiques**

|  |  |  |                     |
|--|--|--|---------------------|
| 1  |  | Bell Canada - Novembre                               | 1 693,47 \$         |
| 2  |  | Hydro-Québec - Novembre                              | 6 695,74 \$         |
| 3  |  | Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. octobre | 9 340,12 \$         |
| 4  |  | Receveur général du Canada - Remise D.A.S. octobre   | 3 823,57 \$         |
| 5  |  | RREMQ - Fond de retraite remise de octobre           | 4 409,79 \$         |
| 6  |  | Sogetel - Internet bibliothèque novembre             | 18,34 \$            |
| 7  |  | Télus Mobilité - Cellulaire maire + dg - Octobre     | 115,89 \$           |
| 8  |  | Visa Desjardins - Octobre                            | 235,20 \$           |
| <b>Sous-total des factures déjà payées</b> |  |  | <b>26 332,12 \$</b> |

**Fournisseurs**

|    |      |  |              |
|----|------|--|--------------|
|    |      |  | - \$         |
| 1  | 5197 | Amémax 9303-5863 Québec inc. - Envois de copies de Pierrepont  | 543,26 \$    |
| 2  | 5198 | Descôteaux André - frais de déplacements de novembre   | 216,00 \$    |
| 3  | 5199 | Boisvert Lyne - Frais de déplacement novembre  | 263,50 \$    |
| 4  | 5200 | Buropro - Cartouche laser photocopieur, Cahier + Stylo   | 119,18 \$    |
| 5  | 5201 | Desmarais Protection - Changement de codes au garage   | 129,35 \$    |
| 6  | 5202 | Dépanneur Pierreville - Essence novembre   | 244,36 \$    |
| 7  | 5203 | Dépanneur Beau-soir - Essence & diesel novembre  | 89,10 \$     |
| 8  | 5204 | Édition Yvon Blais - Renouvellement annuel du Code Municipal   | 150,15 \$    |
| 9  | 5205 | Électromoteur Richelieu - Vérification de pompe  | 804,83 \$    |
| 10 | 5206 | Équipements Raydan - Location de souffleur à feuille   | 113,83 \$    |
| 11 | 5207 | Fédération Québécoise des Municipalités - Frais de poste   | 34,11 \$     |
| 12 | 5208 | Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutation octobre - novembre                                    | 72,00 \$     |
| 13 | 5209 | François Gamelin - déneigement 1/5 versements  | 7 668,83 \$  |
| 14 | 5210 | Gaston Gamelin - déneigement 1/5 versements  | 14 418,30 \$ |
| 15 | 5211 | Garage Pierre Dufresne - Huile minérale blanche - Vidange d'huile et filtre                                    | 497,27 \$    |
| 16 | 5212 | Global Électro-Mécanique inc. - Réparation d'une pompe + installation et formation de celle-ci + huile         | 8 524,10 \$  |
| 17 | 5213 | Imprimerie De La Rive-Sud Ltée. - Enveloppes à fenêtre, feuille 8.5 x 11 avec logo, feuille 8.5 x 14 avec logo | 987,63 \$    |
| 18 | 5214 | L'annonceur - Avis public demande d'approbation référendaire   | 804,82 \$    |
| 19 | 5215 | Environnex , Laboratoire d'analyse SM - Test eaux usées, toxicité  | 510,54 \$    |
| 20 | 5216 | Claire Lamirande - Frais de déplacement pour aide biblio ND  | 89,50 \$     |
| 21 | 5217 | Véronique Laramée (Charles Olivier Langevin) - Subvention apprentissage patin                                  | 43,75 \$     |
| 22 | 5218 | Les équipements JA - Entretien du tracteur Kubota  | 122,98 \$    |
| 23 | 5219 | Les Entreprises d'électricité D.A. - Réparations lumières rue Lefebvre, Trahan coin 226, Salon de quille....   | 597,89 \$    |
| 24 | 5220 | Luc Biron entretien paysager - Taillé haie parc, émondage Hôtel de Ville                                       | 266,00 \$    |
| 25 | 5221 | Petite caisse - novembre   | 237,63 \$    |
| 26 | 5222 | Mégaburo - Fournitures de bureau   | 13,28 \$     |
| 27 | 5223 | Patrick Morin - Fournitures diverses   | 55,39 \$     |
| 28 | 5224 | Pavage 132 - Rapièçage de puisard  | 1 338,31 \$  |
| 29 | 5225 | Pierre Pépin, arpenteur - Certificat de localisation Biblio ND et salle Municipale ND                          | 1 897,08 \$  |
| 30 | 5226 | Poste Canada - Communiqué Halloween , ramassage de feuilles  | 334,44 \$    |
| 31 | 5227 | Québec Municipal - Adhésion annuel au service Internet   | 321,93 \$    |
| 32 | 5228 | Régie d'eau - Consommation novembre  | 11 671,13 \$ |
| 33 | 5229 | Régie des déchets Bas St-François - Quote part 12/12   | 36 602,01 \$ |
| 34 | 5230 | Régie d'incendie Pierreville - St-François-Du-Lac - Feu avec permis 24, Rg Ste-Anne, monoxyde 35 Trahan....    | 1 786,62 \$  |
| 35 | 5231 | Réseau Biblio - Étiquette Fleur de Lys   | 11,50 \$     |

|  |      |   |                     |
|--|------|---|---------------------|
| 36                                     | 5232 | Méto Rouillard - 10 caisses d'eau Eska  | 65,65 \$            |
| 37                                     | 5233 | Beauval Tech-Mix - Asphalte froid   | 1 192,09 \$         |
| 38                                     | 5234 | Vaccum Drummond inc. - Service d'écureur pour nettoyer ponceau , vaccum pour nettoyer pompe | 1 326,15 \$         |
| 39                                     | 5235 | Infotech - Patron pour bac, compte de taxes + livraison                                     | 580,79 \$           |
| 40                                     | 5236 | Mélanier Provencher - Subvention Hockey 2015-2016 pour Émerick Desmarais                    | 47,50 \$            |
| 41                                     | 5237 | Demers Pelletier architecte - Mise à jour du carnet de santé de L'Église                    | 1 379,70 \$         |
| 42                                     | 5238 | Noël \$ associés  | 2 839,88 \$         |
| <b>Sous-total des factures à payer</b> |      |   | <b>99 012,36 \$</b> |

|                                   |                      |
|-----------------------------------|----------------------|
| <b>Total des factures du mois</b> | <b>129 941,53 \$</b> |
|-----------------------------------|----------------------|

## 06. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 19h37 et se termine à 19h42.

## 07. ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES du conseil pour l'année 2016

CONSIDÉRANT que les municipalités locales doivent avant le 31 décembre de chaque année établir, par résolution, le calendrier des séances ordinaires, pour l'année suivante, en fixant le jour et l'heure du début de chacune des séances (*art. 148 C.M. et 319 L.C.V.*) ;

**2015-12-286**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*

Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le calendrier fixant dates et heures des séances régulières pour notre conseil municipal est le suivant :

*Lundi, 11 janvier 2016 à 19h30*

*Lundi, 8 février 2016 à 19h30*

*Lundi, 14 mars 2016 à 19h30*

*Lundi 11 avril 2016 à 19h30*

*Lundi, 9 mai 2016 à 19h30*

*Lundi 13 juin 2016 à 19h30*

*Lundi, 11 juillet 2016 à 19h30*

*Lundi, 15 août 2016 à 19h30*

*Lundi, 12 septembre 2016 à 19h30*

*Mardi, 11 octobre 2016 à 19h30*

*Lundi, 14 novembre 2016 à 19h30*

*Lundi, 12 décembre 2016 à 19h30*

## 08. ADOPTION DU RÈGLEMENT 140-2015- Règlement modifiant le règlement de zonage 060-2006 afin de modifier la nomenclature de la lettre « q » du groupe Commerce I, et de permettre l'usage de vente au détail d'aliments et boissons (Commerce I, lettre « e »), d'autres activités de vente au détail (Commerce I, lettre « g »), de services professionnels (Commerce I, lettre « m »), et de récréation commerciale intensive intérieure (Commerce I, lettre « q ») aux usages déjà prévus à l'intérieur de la zone P-01 (projet final)

CONSIDÉRANT qu'il est devenu nécessaire de procéder à la modification de notre règlement de zonage #060-2006 ;

CONSIDÉRANT que le projet de réaffectation de l'Église Saint-Thomas, située dans la zone P-01 ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été régulièrement donné lors de la séance régulière du 13 octobre 2015;

CONSIDÉRANT que le premier projet de règlement a été présenté et adopté lors de la séance régulière du 13 octobre 2015 ;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée de consultation publique s'est tenue le mercredi 4 novembre 2015, à 18h, à la salle du conseil, situé au 26, rue Ally ;

CONSIDÉRANT qu'un second projet de règlement, sans modification au premier projet, a été présenté et adopté lors de la séance régulière du 9 novembre 2015 ;

CONSIDÉRANT que les citoyens, concernés par ces changements, avaient jusqu'au 3 décembre 2015 à 12h00 pour se prévaloir d'une demande de participation à un référendum ;

CONSIDÉRANT les demandes favorables à un référendum dans chaque zone se lit comme suit :

|           |  |
|-----------|--|
| Zone P-01 | 0  |
| Zone R-02 | 0  |
| HC-01     | 10 (suite à la vérification, 3 demandes ont été rejetées puisque les demandes ne venaient d'aucune zone concernée) ; |
| HC-04     | 2  |
| HC-08     | 1  |
| HC-09     | 2  |

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'adoption du projet final et ce, sans modification au second projet présenté;

**2015-12-287**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le projet final de règlement portant le titre « *Règlement 140-2015 - Règlement modifiant le règlement de zonage 060-2006 afin de modifier la nomenclature de la lettre « q » du groupe Commerce I, et de permettre l'usage de vente au détail d'aliments et boissons (Commerce I, lettre « e »), d'autres activités de vente au détail (Commerce I, lettre « g »), de services professionnels (Commerce I, lettre « m »), et de récréation commerciale intensive intérieure (Commerce I, lettre « q ») aux usages déjà prévus à l'intérieur de la zone P-01* »

#### **09. PROJET ÉGLISE – Modification de la résolution 2015-09-219 concernant les mandataires**

CONSIDÉRANT la résolution 2015-09-219 mentionnant le titre des mandataires dans le projet retenu du dossier Église ;

**2015-12-288**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de nommer la conseillère municipale, Madame Julie Gagnon comme représentante de la municipalité dans le dossier en titre ;

D'AUTORISER Madame Gagnon ainsi que la directrice générale, Madame Lyne Boisvert à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs à ce dossier.

#### **10. RÈGLEMENT 142-2015- Règlement décrétant la tarification des frais administratifs et des services municipaux et abrogeant les règlements 127-2014 et 132-2015**

CONSIDÉRANT que la Loi sur la fiscalité permet de décréter une tarification pour l'utilisation d'un bien ou d'un service ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance régulière du 14 septembre 2015, par le conseiller Jean-Christophe Proulx ;

EN CONSÉQUENCE,

2015-12-289

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*  
Appuyée par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le règlement portant le titre « *Règlement 142-2015 – Règlement décrétant la tarification des frais administratifs et des services municipaux et abrogeant les règlements 127-2014 et 132-2015* » soit et est adopté.

**11. AVIS DE MOTION – Règlement relatif à l'obligation d'installer des clapets anti-retour empêchant le refoulement d'égout à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal**

2015-12-290

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Michel Bélisle* à l'effet qu'à une séance ultérieure du présent conseil sera présenté pour adoption, un règlement relatif à l'obligation d'installer des clapets anti-retour empêcher le refoulement d'égout à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal.

**12. AVIS DE MOTION - Règlement concernant les animaux et abrogeant les règlements 028-2003 et 114-2012**

2015-12-291

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère *Julie Gagnon* à l'effet qu'à une séance ultérieure du présent conseil sera présenté pour adoption, un règlement concernant les animaux et abrogeant les règlements 028-2003 et 114-2012.

**13. PROGRAMME PLACEMENT CARRIÈRE-ÉTÉ 2016 – Autorisation de signature**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville peut déposer une demande de subvention dans le cadre du *PROGRAMME CARRIÈRE-ÉTÉ 2016* afin d'embaucher un étudiant pour la saison estivale 2016 ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville désire encourager les jeunes de la région dans leur recherche d'emploi estival ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un ou des signataires afin de représenter les intérêts de la municipalité dans leur adhésion à ce programme ;

2015-12-292

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale, Madame Lyne Boisvert ou en son absence, l'adjointe administrative, Madame Guylaine Courchesne à signer pour et au nom de la Municipalité de Pierreville, tout document relatif au *PROGRAMME PLACEMENT CARRIÈRE-ÉTÉ 2016*.

**14. EMPLOYÉS DE LA PATINOIRE – Embauche et salaire 2015-2016**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'embauche des employés qui travailleront à la patinoire extérieure du secteur Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT que les préposés à la patinoire extérieure doivent tous assumer les mêmes responsabilités, nonobstant leur nombre d'années de service ;

2015-12-293

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*  
Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'embauche des personnes suivantes, aux postes de surveillants de la patinoire extérieure du secteur Notre-Dame, à savoir :

*Jérémy Desmarais*  
*Joé Desmarais*

QUE les vingt (20) premières heures de l'employé Jérémy Desmarais sera au taux de 12\$/heure afin qu'il enseigne le travail au nouveau venu, Joé Desmarais ;

QUE le salaire versé aux employés engagés est établi selon le salaire minimum en vigueur, soit 10.55\$/heure ;

QUE les heures d'ouverture de la patinoire sont, à savoir :

|  |   |                                     |
|--|---|-------------------------------------|
| <i>24, 25, 31 décembre, 1<sup>er</sup> janvier</i> | : | <i>13h00 à 17h00</i>                |
| <i>Du lundi au vendredi</i>                        | : | <i>18h00 à 21h00</i>                |
| <i>Vendredis pédagogiques et samedis</i>           | : | <i>13h00 à 17h00, 18h00 à 21h00</i> |
| <i>Dimanches</i>                                   | : | <i>13h00 à 17h00</i>                |

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Salaire patinoire ND » 02 701 30 145*

#### **15. SITE DES NEIGES USÉES – Soufflage de la neige – Mandater Monsieur Gaston Gamelin**

CONSIDÉRANT que nous devons souffler la neige du site des neiges usées ;

EN CONSÉQUENCE,

2015-12-294

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater Monsieur Gaston Gamelin pour effectuer le soufflage de la neige à notre site des neiges usées, au coût total de 1 000\$, taxes incluses, pour la saison 2015-2016.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Souffler neige – site neiges usées » 02 330 00 443*

#### **16. COLLOQUE SUR LA SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE 2016 – Autorisation de participation**

CONSIDÉRANT la tenue du Colloque sur la sécurité civile et incendie qui se tiendra du 15 au 17 février 2016 ;

CONSIDÉRANT la pertinence des conférences qui y seront présentées et leur utilité dans la gestion des risques et des mesures d'urgence ;

EN CONSÉQUENCE,

2015-12-295

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*  
Appuyé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le maire ainsi que la directrice générale à participer au Colloque sur la sécurité civile et incendie 2016, au coût de 385\$/participant (taxes en sus) ;

QUE les frais de déplacements et d'hébergement soient remboursés aux participants sur présentation de pièces justificatives.

**17. DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (C.P.T.A.Q.) – Dossier de Monsieur Simon Ally**

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Simon Ally, adressée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) le 8 décembre dernier, dans le but de vendre un terrain d'environ 11.5 acres, et portant le numéro de lot 436, à un producteur agricole;

CONSIDÉRANT que la présente demande d'autorisation est conforme à la réglementation municipale ;

EN CONSÉQUENCE,

**2015-12-296**

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*  
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'appuyer la demande de monsieur Simon Ally pour vendre son terrain portant le numéro de lot 436.

**18. RÉGIE D'INCENDIE PIERREVILLE / SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC – Demande de la copie envoyée au ministère**

CONSIDÉRANT la résolution 2015-10-247 pour une demande de subvention PIQM Volet 5.1 pour la caserne de la Régie Incendie Pierreville / Saint-François-du-Lac ;

EN CONSÉQUENCE,

**2015-12-297**

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander à la Régie d'incendie Pierreville / Saint-François-du-Lac une copie de tous les documents qui ont été envoyés au ministère concernant la demande de subvention PIQM Volet 5.1.

**19. MODIFICATION AU CONTRAT DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE 2016 – Directrice générale, Madame Lyne Boisvert**

CONSIDÉRANT que notre comptable a demandé de travailler qu'une journée par semaine à la municipalité au lieu de 28 hres/semaine ;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu des heures cumulées par notre directrice générale pour combler le manque de disponibilité de notre comptable en 2015 ;

CONSIDÉRANT que notre directrice générale n'a pas eu la possibilité de prendre ses vacances dû à plusieurs dossiers spéciaux dans l'année financière 2015 ;

CONSIDÉRANT le contexte de restructuration qui s'impose ainsi que divers dossiers qui s'ajoutent au contexte courant de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

**2015-12-298**

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*  
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'augmenter les heures de la directrice générale pour l'année 2016, soit de 32 heures à 40 heures par semaine ;



QUE le dossier sera réévalué en juin 2016 ;

QUE la directrice générale reviendra à un horaire de 32 heures semaine à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et ce, tel que convenu dans l'entente d'embauche signée ;

QUE les heures ajoutées seront prises à même le poste budgétaire comptable de la municipalité.

**20. RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU BAS SAINT-FRANÇOIS – Approbation du budget 2016**

CONSIDÉRANT que la Régie intermunicipale d'alimentation en eau potable du Bas Saint-François a présenté et adopté son budget 2016, tel que reçu le 5 novembre dernier;

EN CONSÉQUENCE,

**2015-12-299**

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*  
Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'entériner les prévisions budgétaires 2016 de la Régie inter-municipale d'alimentation en eau potable du Bas Saint-François, au coût de 309 434\$, représentant une quote-part pour notre municipalité de 206 509.87\$

**21. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PIERREVILLE – Approbation de la révision budgétaire 2015**

CONSIDÉRANT la résolution 2015-08-195 qui approuvait la quote-part de notre municipalité à 11 526\$;

EN CONSÉQUENCE,

**2015-12-300**

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*  
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la révision budgétaire 2015 de l'Office municipal d'Habitation de Pierreville, passant notre quote-part de 11 526\$ à 11 326\$, soit une différence de 200\$.

**22. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PIERREVILLE – Approbation du budget 2016**

CONSIDÉRANT que l'Office municipal d'Habitation de Pierreville a déposé, en date du 24 novembre dernier, ses prévisions budgétaires pour l'année 2016 ;

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance du document déposé ;

EN CONSÉQUENCE,

**2015-12-301**

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver les prévisions budgétaires 2016 de l'Office municipal d'Habitation au montant de 102 077\$, représentant une quote-part de 10% pour notre municipalité de 10 208\$.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Participation O.M.H.P. » 02 520 00 970*

**23. MAISON DES JEUNES DU BAS SAINT-FRANÇOIS –  
Demande de contribution**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière déposée en date du 4 décembre dernier par la *MAISON DES JEUNES DU BAS SAINT-FRANÇOIS*;

CONSIDÉRANT que l'objectif premier de cet organisme est d'impliquer les jeunes dans la communauté;

**2015-12-302**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*  
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'accorder un déboursé de 5 000\$ en guise d'aide financière à l'organisme la *Maison des jeunes du Bas Saint-François*.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : 02 701 96 990*

**24. ANNONCE DES VŒUX DE NOËL – Journal L'Annonceur**

CONSIDÉRANT la demande du journal L'Annonceur pour faire partie du cahier spécial des vœux de Noël ;

**2015-12-303**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*  
Appuyé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un déboursé au montant de 145\$ (taxes en sus), pour un espace publicitaire dans l'édition du 15 décembre prochain dans le but de transmettre nos meilleurs vœux à l'occasion du temps de fêtes à nos citoyennes et citoyens.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – divers organismes » 02 701 90 990*

**25. VARIA**

**a) ENREGISTREUR DE DÉBORDEMENTS – Autorisation  
d'achat**

CONSIDÉRANT les exigences demandées par le Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques à l'effet que les municipalités qui exploitent un réseau d'égouts sanitaires doivent installer des enregistreurs pour la mesure des débordements ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit aussi fournir des données au ministère sur le calcul de l'étalonnage de la station de pompage du poste Ally ;

CONSIDÉRANT qu'un repère visuel n'est pas un équipement adéquat pour évaluer la fréquence des débordements, le moment où ils se produisent et leur durée cumulée quotidienne ;

**2015-12-304**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat d'un enregistreur pour la mesure des débordements et le calcul de l'étalonnage de la station du poste Ally, au coût de 9 495.78\$ (taxes incluses), à Global Électro-mécanique Inc ;

QUE cet équipement permettra la détection d'événements anormaux et ainsi fera en sorte de limiter les bris des pompes qui se situent dans la station de pompage du poste Ally ;

QUE l'acquisition de cet équipement limitera les erreurs de prises de données puisque celles-ci seront transférées automatiquement sur une clé USB ;

QUE les sommes payées pour l'installation et le coût de l'enregistreur de débordement soient prises au surplus accumulés affectés – égouts, secteur Pierreville.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Égouts – secteur Pierreville » 03 310 00 024*

## **26. DOCUMENTS DÉPOSÉS**

- 1. DÉPUTÉ LOUIS PLAMONDON – Accusé de réception (résolution 2015-11-278) ;**
- 2. FONDATION PRÉVENTION SUICIDE LES DEUX RIVES – Remerciements ;**
- 3. MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC – Dossier 1086858 ;**
- 4. MINISTÈRE DES TRANSPORTS – Limite de vitesse sur la route 132 ;**
- 5. RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS SAINT FRANÇOIS – Procès-verbal du 23 novembre et rapports octobre et novembre 2015**

## **27. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS**

Mesdames Denise Descôteaux, Mélanie Provencher, Julie Gagnon et messieurs Jean-Christophe Proulx et Michel Bélisle ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

## **28. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La seconde période de questions débute à 20h24 et se termine à 21h10.

## **29. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2015-12-305**

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 21h11.

---

*André Descôteaux, maire*

---

*Lyne Boisvert, directrice générale*